

d'Anzin...

n°31
février 2012

à Saint-Aubin

www.ville-anzin-saint-aubin.fr

**Frédéric Dupuis qualifié pour les
championnats de France (p. 14)**



Et si pour commencer l'année, on parlait d'un sujet qui fâche ? Cliche ? Alors allons-y !

Je veux évoquer avec vous le problème des débits Internet sur notre commune et au-delà, sur le territoire communautaire.

Fin août 2011, le président de la Communauté Urbaine a reçu une lettre de la part d'un opérateur de télécom. Un simple courrier en apparence mais qui allait changer la donne pour l'aménagement numérique de notre territoire.



Depuis 2008, les élus travaillaient à l'élaboration d'un plan de déploiement pour réduire la fracture numérique constatée en de nombreux points du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras. Un cabinet spécialisé, mandaté pour auditer nos réseaux, avait rendu sa copie. Plusieurs scénarios étaient proposés pour l'augmentation rapide et l'homogénéisation des débits, représentant selon les options entre 6 et 25 millions d'euros d'investissement. Les élus n'avaient plus qu'à réfléchir au meilleur choix au cours de différentes commissions, et à le valider lors du bureau communautaire, l'instance qui réunit tous les maires pour les décisions finales. Bien qu'à l'ordre du jour de la réunion de bureau fin juin 2011, la question a été reportée à la rentrée.

Le courrier reçu fin août mettait fin à nos ambitions numériques car celui-ci contenait une déclaration d'intention d'un opérateur privé de déployer un réseau à Très Haut Débit sur tout le territoire de la CUA. Or la loi est formelle : une initiative publique ne peut se substituer à une initiative privée. Nous devons nous effacer pour laisser agir l'opérateur en question.

Si au premier abord cela sonne comme une bonne nouvelle - la CUA n'a plus d'investissement financier à faire - il s'avère que sur le long terme, nous serons perdants. Tout d'abord parce que nous avons déjà une boucle locale numérique en fibre optique, construite à destination des entreprises : plus de 200 entreprises et collectivités y sont raccordées. En réutilisant ce réseau - dont la CUA est propriétaire - nous aurions pu déployer à moindre frais un réseau pour les particuliers. Or lorsque l'opérateur déclaré déploiera son réseau de fibre optique, il ne manquera pas de couvrir aussi les zones d'activité, très rentables, ce qui finira par asphyxier notre boucle locale, dans laquelle nous avons investi plusieurs millions d'euros. De plus, cet opérateur sera dans une situation de monopole là où nous avons su attirer plus d'une dizaine d'opérateurs, et notamment des entreprises locales.

Ensuite parce qu'étant maître du réseau de télécommunication arrageois, l'opérateur en question fera payer un droit de passage aux autres opérateurs (10 € environ par mois et par abonné, comme c'est actuellement le cas pour l'ADSL), droit de passage qu'aurait dû percevoir la Communauté Urbaine d'Arras si nous étions allés au bout de notre projet.

Le calcul est simple : pour 50% de foyers raccordés à la fibre optique sur les 44 000 foyers actuellement connectés à Internet, à raison d'un droit de passage de 10 € par mois et par abonné, la CUA perd 2 640 000 € de recettes annuelles. D'après les extrapolations du cabinet spécialisé qui a audité nos réseaux, sur 25 ans d'exploitation c'est un minimum de 26 millions d'euros d'excédent brut (une fois les investissements déduits) qui aurait été dégagé...

En adoptant une vision à court terme, nous nous privons de recettes à venir. Et surtout nous laissons nos concitoyens dans l'attente, là où ils souhaitent des réponses de la part des élus.

Car même si selon ses écrits, l'opérateur arrivera dans notre commune en 2014, pour des questions de rentabilité, il s'attaquera d'abord aux zones les plus denses du territoire communautaire avant de s'occuper des zones plus rurales.

Même si les sénateurs, tous partis politiques confondus, contestent cette décision, il faut rester vigilant sur la question car il serait dommage que l'on perde l'avance technologique de la CUA prise depuis 2006 sur les autres territoires de la région au profit d'intérêts purement privés.

Soyez assurés que les représentants de la commune à la Communauté Urbaine assumeront cette vigilance.

Bien à vous

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras



Mairie

10 bis rue Henri Cadot
62 223 Anzin-Saint-Aubin
☎ 03 21 71 52 83
☎ 03 21 24 93 42

🕒 **Horaires d'ouverture**
du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le samedi de
9h00 à 12h00
(permanence état civil)

✉ **E-mail**
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
🌐 **Site officiel**
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
📰 **Site d'actualités**
www.anzin-saint-aubin.com

CUA

3 rue Frédéric Degeorge
62 026 Arras
☎ 03 21 21 87 00
☎ 03 21 21 87 87
✉ infos@cu-arras.org
🌐 www.cu-arras.fr

Point Info Déchets

☎ 03 21 21 88 20

Espace Info Energie

☎ 0800 62 10 62

Bus ARTIS

☎ 03 21 51 40 30

Astreinte Sécurité

☎ 06 07 10 90 82

Numéros d'Urgence

Police : 03 21 24 50 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0 810 333 959
Gaz : 0 810 433 659
Eau : 0 810 108 801

d'Anzin... à Saint-Aubin

Bulletin municipal d'Anzin-Saint-Aubin
N°31 - février 2012

Directeur de publication : David HECQ
Rédactrice en chef : Karine ARGUILLERE
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo de 1^{ère} couverture : David HECQ
Conception & mise en page : Jean-Paul DEFOSSEZ
Impression : db PRINT
Tirage : 1 500 exemplaires



Papier recyclé (40% à 60%) et issu de forêt ayant fait l'objet d'un programme de reforestation (40% à 60%), à l'aide d'encre à base végétale.

Une cérémonie des vœux placée sous le signe de la culture

Passage obligé en chaque début d'année, la cérémonie des vœux du maire à la population est un moment important où se côtoient les réalisations de l'année écoulée et les projets à venir.

Elus l'année dernière, les membres du Conseil Municipal Jeunes ont ouvert les festivités en expliquant à un auditoire très attentif les différentes opérations qu'ils ont menées tout au long de l'année (voir la Rétrospective 2011 pour plus de détails) et ce qu'ils ambitionnent de faire en 2012.

Ensuite, ce fut Jean-Louis Duriez, premier adjoint en charge des travaux et de la sécurité, d'exposer le bilan de l'action municipale. Entre les réfections de voiries, les chantiers en cours aux écoles, les travaux d'aménagement et d'embellissement de la commune, et la gestion des travaux de tous les jours, on ne peut que constater l'effort qui a été entrepris ces dernières années pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Après l'intervention de Jean-Louis Duriez, c'est Emmanuel Parenty, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du cadre de vie qui prit le relais pour évoquer la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le document fera force de loi d'ici quelques mois en matière de construction et d'aménagement sur notre commune. Emmanuel Parenty a rappelé l'importance d'un tel document et a souligné que le travail de la commission d'urbanisme allait dans le sens de la modernité en intégrant les dernières règles en matière de constructions durables et écologiques. D'autre part, il a insisté sur le fait que notre commune souhaitait conserver son caractère résidentiel et verdoyant et qu'à l'avenir les hauteurs des constructions seraient réduites pour éviter une trop forte densification de population dans certains quartiers.

Enfin c'est David Hecq, le maire, qui prit la parole pour évoquer principalement deux projets à dominante culturelle : la création d'un festival de bandes dessinées et la construction d'une médiathèque, associée à un cyber-centre et deux salles pour la vie associative.

Le premier projet est une nouvelle manifestation communale qui sera



Photo : Jean-Paul Défossez

chapeauté par le très dynamique Comité des Fêtes et qui, nous l'espérons, attirera les jeunes de 7 à 77 ans. Le second mérite que l'on s'y attarde un peu plus. En effet, la vie associative anzinoise étant très riche et très diversifiée, la mairie fait actuellement face à une pénurie de salles disponibles pour les associations, et par ricochet, pour la population qui peine parfois à réserver la salle Les Viviers pour y organiser des événements familiaux.

Si, pour l'instant, des solutions sont trouvées à chaque demande, il y a parfois des tensions lorsque les créneaux horaires sont rapprochés. Une association qui tarde à partir, les organisateurs d'un mariage qui arrivent un peu trop tôt et vous obtenez un cocktail qui peut tourner au vinaigre si personne n'y met du sien. Heureusement la situation n'a jamais dégénéré mais nous avons déjà vu arriver en mairie une future mariée en pleurs, contrariée parce qu'une association occupait la petite salle adjacente à la grande salle qu'elle louait et de ce fait, les participants à la manifestation associative utilisaient le hall d'entrée commun, emprunté également par les invités de la noce... Sensible à l'émotion de la jeune fille, l'association a accepté de changer de lieu. Un sympathique cadeau de mariage mais qui illustre les problèmes auxquels sont parfois confrontés les services de la mairie.

L'arrivée de deux salles supplémentaires (transformables en une grande salle de 150 m²) permettra de donner une respiration complémentaire à notre vie associative.

Quant au cyber-centre, intégré dans la médiathèque, il permettra aux jeunes et moins jeunes de suivre des cours

d'informatique dans des conditions idéales et de se former ainsi à l'utilisation des nouvelles technologies, de plus en plus prégnantes, dans notre vie de tous les jours.

Enfin la médiathèque sera un lieu de culture et de rencontres pour les Anzinois avides de connaissances et de découvertes. Un lieu qui appartiendra aux Anzinois et qui deviendra le chaînon manquant dans notre planification urbaine. Situé entre le pôle administratif (la mairie) et le pôle commercial (la place Jehan Bodet), il sera naturellement associé au pôle scolaire (école et collège). Ce faisant, notre commune, avec les moyens financiers et humains qui lui sont propres, conservera, à travers ce nouvel édifice, l'attractivité qui a toujours été la sienne.

Comme le veut la coutume, après les discours, les vœux à la population sont aussi l'occasion pour les élus du conseil municipal de rencontrer et d'échanger avec les habitants autour du pot de l'amitié. Les discussions se terminèrent en toute fin de soirée. Des Anzinois ne manquèrent pas de suggérer une idée aux élus : *"Puisque vous faites un festival BD, hé bien pour la cérémonie de l'année prochaine, organisez un banquet gaulois comme dans Astérix !"*

Pas bête comme idée mais pas certain que cela soit du goût des membres de la commission des finances qui veillent aux dépenses communales...

"Pas grave, on fera comme dans Astérix avec Assurancetourix, on les bâillonnera au grand chêne".

Hmmm pas sûr qu'ils apprécient cette idée... fixe !

Visite des écoliers de la Vie Active en mairie

Le vendredi 13 janvier dernier, les élèves de l'école Cazin se sont déplacés en mairie pour interviewer monsieur le Maire. L'objet de leur visite : leur future école en construction aux Champs de Brunehaut.

Celle-ci a pris quelques semaines de retard à cause d'une procédure d'appel d'offres qui a dû être relancée mais depuis, tout s'est arrangé et les jeunes écoliers sont impatients de la voir sortir de terre. Pendant ce temps, ils réalisent avec leurs enseignants un reportage vidéo sur le sujet.

Un projet pédagogique intéressant qui les fait rencontrer tous les intervenants dans la construction d'un édifice, depuis le conseil d'administration qui valide les plans et le budget avec l'architecte jusqu'aux entreprises qui construiront l'école, en passant par les élus et les services de l'état qui donnent l'autorisation de construire.



Photo : la Vie Active

Après l'interview, les échanges se sont poursuivis autour d'un goûter convivial. Les enfants, toujours avides de questions, ont interrogé le maire sur la commune et sur le regard que les gens portent sur le handicap. Une question est souvent revenue : "Est-ce que les Anzinois sont contents de nous accueillir ?" Sur ce point, le Maire les a rassurés en leur expliquant que les Anzinoises et les Anzinois étaient très accueillants et qu'ils étaient impatients de venir inaugurer leur école.

Rendez-vous est pris en 2013 pour couper le ruban en leur compagnie.

Centre de loisirs

A peine les enfants avaient-ils quitté la salle Les Viviers le dimanche 18 décembre lors du spectacle de Noël organisé par la commune, que le lendemain matin les portes s'ouvraient à nouveau pour les accueillir à l'occasion du centre de loisirs.

Les animateurs et l'équipe de direction avaient donné rendez-vous aux 45 enfants afin de leur présenter les activités et animations programmées tout au long de cette semaine. Noël étant proche, ils ont confectionné des petits objets en rapport avec les fêtes de fin

d'année. Outre l'activité cuisine toujours aussi appréciée, les plus grands ont aussi chaussé les patins à la patinoire d'Arras pendant que les petits partaient écouter des contes à la médiathèque.

Avant de passer Noël en famille, rien de tel qu'une séance de cinéma au Cinémovida, où deux dessins animés au choix étaient proposés aux enfants.

Le vendredi 24 décembre, les portes se sont refermées après avoir pris un bon goûter en commun, histoire de patienter jusqu'au passage du Père Noël.

Du côté des ados...

A la conquête d'Inquest

Durant les dernières vacances de Noël, une vingtaine d'ados de la commune ont vécu l'aventure Inquest à Villeneuve d'Ascq. Une sortie pour le moins sportive qui a sollicité les qualités physiques et intellectuelles de nos 12-17 ans.

Voyage dans les Vosges

Rappel : la commune organise du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2012 un séjour dans les Vosges. Une quinzaine de jeunes Anzinois peuvent participer à ce projet.



Au programme du séjour : spéléologie, escalade, raid, randonnée... Il reste quelques places, nous élargissons la tranche d'âge concernée aux 12-17 ans.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler Benjamin Gorin au 06-89-63-46-49.

Noces d'Or de Paul et Arlette Delalée

Nous sommes le 31 mai 1961. De retour de Paris, Paul, fringant jeune homme de 24 ans, se rend au bal de Rebreuve. Sa chevelure rousse et ses chaussures blanches à bout noir éblouissent toutes les jeunes femmes. L'une d'elle, Arlette, 21 ans, tombe elle aussi sous le charme de cet élégant jeune homme. D'autant plus qu'il a un atout supplémentaire : il possède une superbe 4CV verte ! La seule de Camblain l'Abbé, la commune dont il est originaire.

Lors d'un Tango Bleu, Arlette se lance et invite ce bel homme aux cheveux de feu. Avec toutes ces couleurs, on sent déjà la fibre du peintre. A cette époque, Paul est en effet peintre à la tâche pour l'entreprise Gougne ; Arlette est fileuse dans une entreprise de Pérenchies. Le coup de foudre opère et les deux tourtereaux ne se quittent plus.

Le 6 janvier 1962, Arlette et Paul se marient à Houdain, la commune dont est originaire Arlette. Une nouvelle vie commence pour le jeune couple, avec très vite un bébé en perspective. Paul, en homme responsable et déjà soucieux à l'époque du développement durable et de l'écologie, décide de troquer sa 4CV contre une Buick de 38 chevaux qui consomme 19 litres au cent ! Paul n'oublie jamais de préciser : *"Oui mais sans la caravane derrière, parce qu'avec la caravane, c'est beaucoup plus..."*



Photo : Gérard Lorenç

Car Paul et Arlette habitent dans une grande caravane et vont de chantier en chantier, une vie qui leur plaît et qu'ils mèneront ainsi pendant six ans. Cinq naissances s'ensuivent : Patrick le 27 juin 1962, Patricia le 16 novembre 1963, Christine le 08 août 1965, Frédéric le 25 décembre 1967 et enfin Régine le 11 juin 1972. Au troisième enfant, la caravane devient un peu petite. C'est à contrecœur qu'ils se résignent à s'en séparer pour envisager une nouvelle vie, plus sédentaire cette fois.

Ils décident donc de venir habiter à Anzin-Saint-Aubin. Toujours très sensible à l'écologie, à la nature et aux petits oiseaux, Paul abandonne la peinture pour travailler... dans les acides. Pendant un an à Feuchy il est surveillant de machine. Mais comme ça lui brûle les yeux, il préfère changer de métier. Pendant trois ans, il fabrique et livre le caoutchouc des cuves à la Fapac de Beugin. Puis il change radicalement de secteur en intégrant l'entreprise Romain pendant 9 ans où il réalise des agencements de magasin.

Paul finit sa carrière à la Poste, où il y restera 14 ans. 14 ans de travail intensif à parcourir des milliers de kilomètres pour changer des boîtes postales défectueuses. Quant à Arlette, elle entre à l'ADMR d'Anzin-Saint-Aubin et travaillera jusqu'en 1997. Paul prend sa retraite en 1998. Fort heureusement, pour éviter qu'ils ne s'ennuient pendant leur retraite, leurs enfants conçoivent à leur tour des enfants.

Patrick est le papa de cinq enfants : Sabrina, Aurélien, Océane, Emeline et Samuel ; il est également grand-père de Timéo, le fils de Sabrina. Patricia est maman de deux enfants : Kévin et Julie. Christine, qui est employée municipale de notre commune, est la maman de trois enfants : Justine, Christopher et Antoine. Frédéric est le papa d'un garçon : Yohan. Quant à la petite dernière, Régine, elle est la maman de trois filles : Solenne, Maeva et Tiphaine. Un conseil : avant d'inviter la famille Delalée, pensez à pousser les meubles ! D'autant plus que Paul et Arlette ont aussi adopté Tessy la petite bichonne maltaise et le chat Maou !



Photo : Gérard Lorenç



Invitation à tous les Anzinois

Les élus et le Conseil Municipal Jeunes ont l'honneur de vous inviter à l'inauguration de l'aire de jeux "l'île aux enfants" située près de l'école, le samedi 18 février 2012 à 11h00

La cérémonie sera suivie du pot de l'amitié à la salle Les Viviers.

Boucle de l'Artois

Le samedi 31 mars 2012, de 9h20 à 10h20, la commune sera traversée par la course cycliste "La Boucle de l'Artois". La chaussée Brunehaut (rues Roger Salengro, Henri Cadot et Sadi Carnot) sera interdite à la circulation et au stationnement pendant la durée de la course.

Nous recherchons des bénévoles ayant le permis de conduire pour être signaleurs et assurer la sécurité le long du parcours. Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec la mairie et de fournir une photocopie de votre permis avant le 25 février 2012.

Kinésithérapeute

Marc Jakubiak est installé depuis octobre 2011 au 14 C rue Louis Blondel en qualité de kinésithérapeute.

Outre son aptitude à intervenir dans les divers champs d'application de la kinésithérapie, il est également formé en ostéopathie, en fibrolyse diacutanée appelée plus communément "crochetage" (adhérences cicatricielles, adhérences entre les plans musculaires, tendinites, névralgies, etc.) en gymnastique abdominale hypopressive (post-partum, incontinence urinaire d'effort, descente d'organes, etc.)

Pour les prises de rendez-vous ou pour toute information complémentaire, vous pouvez le contacter par téléphone au 06.21.09.24.73 ou par email : marc.jakubiak@orange.fr

Le Relais

Notre commune propose deux points de collecte du Relais pour le recyclage des vêtements et chaussures.

Le Relais nous informe qu'en 2011, les conteneurs placés sur notre territoire ont permis de collecter 5997kg de textile et 602kg de chaussures, soit un poids total de 6599kg.

Il faut savoir que le Relais n'est pas seulement un opérateur de collecte : c'est aussi et surtout une

entreprise qui crée des emplois durables et permet de lutter contre l'exclusion. En moins de trente ans, le Relais a ainsi créé 1800 emplois - la pose de 10 conteneurs engendre automatiquement la création d'un emploi et 60% de ses salariés sont en CDI.

Déposer les vêtements et chaussures dont on n'a plus l'usage dans les points Relais est donc un acte solidaire... Nous vous encourageons à continuer de le faire.

La société GITEC récompensée pour l'approche durable de ses constructions



Une entreprise anzinoise a été mise à l'honneur lors des Trophées Habitat 2011 d'EDF Bleu Ciel. Il s'agit du constructeur GITEC, qui concourait dans la catégorie "Performance énergétique".

Le produit récompensé est un pavillon de 117 m² portant le doux nom de Cocoon 2020, qui s'est vu décerner la médaille d'or du concours région Nord-Ouest pour ses excellentes performances énergétiques.

En effet, Cocoon 2020 est une maison "passive" qui ne consomme pratiquement pas de chauffage. Elle possède le label "PASSIVHAUS",

le plus exigeant en la matière, ce grâce à son bâti qui devance les futures réglementations relatives aux performances énergétiques des constructions.

Par ailleurs, Cocoon 2020 possède une identité architecturale forte qui lui a valu en novembre dernier une récompense à Vienne, en Autriche, puisqu'elle s'est vue attribuer la médaille de bronze dans la catégorie "Défi architectural". Elle se présente comme un cube, auquel il est possible d'adjoindre un garage. Son aménagement intérieur privilégie l'éclairage naturel en fonction de l'orientation. En effet, le plan a été conçu pour rendre possible l'implantation sur toutes les orientations de terrain. D'autre part, son prix reste relativement accessible.

Félicitations à cette entreprise anzinoise pour ces deux belles distinctions.

Inscriptions à l'école maternelle

Vous pouvez déjà inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2012 auprès de madame Desenfans, directrice, sur rendez-vous.

Vous pouvez la contacter au 03.21.51.33.91 le lundi entre 9h00 et 17h00 de préférence, ou les mardis, jeudis et vendredis entre 10h30 et 11h00 ou entre 15h30 et 16h00 (merci de bien respecter

ces horaires pour ne pas perturber la classe).

Notez que seuls les enfants nés en 2007, 2008 et 2009 pourront être inscrits définitivement. Les enfants nés en 2010 seront seulement pré-inscrits ; leur inscription ne pourra être confirmée qu'au mois de juin après délibération de la commission des admissions.



Photo : Jean-Louis Duriez



Photo : Jean-Louis Duriez

Toilettes de l'école élémentaire

L'extension des toilettes de l'école élémentaire a bien évolué depuis sa mise hors d'eau mi-décembre 2011. La couverture, l'isolation, les plâtres sont terminés.

Le choix du carrelage et des faïences a été confié aux enseignants.

Le carrelage a été posé.

Faïences, plomberie et peintures, programmées lors des toutes prochaines semaines, termineront ce chantier d'extension.

Ces toilettes une fois fonctionnelles permettront d'engager la rénovation intégrale des toilettes actuelles. Un diagnostic de présence d'amiante

avant travaux est obligatoire. Ce contrôle a été effectué et s'est révélé négatif. Il n'y a donc pas d'opposition à poursuivre les travaux.

Encore un peu de patience et les élèves, filles et garçons, de l'école élémentaire bénéficieront à la rentrée des vacances d'hiver de toilettes enfin décentes et confortables.

Mur du préau

Les conditions extérieures ont été favorables à l'élévation du nouveau mur. Mais depuis le 30 janvier, l'entreprise est placée en intempéries. Il faut attendre maintenant des conditions extérieures plus clémentes pour reprendre le chantier.



Photo : Jean-Louis Duriez

Portes de l'ex-mairie changées

La porte de l'entrée de l'ex-mairie côté rue Adam de la Halle (simple vitrage, en bois, ne fermant plus) a été changée fin décembre 2011.



Photo : Jean-Louis Duriez



Photo : Jean-Louis Duriez

De même, une porte permettant d'accéder depuis la cour de l'école élémentaire à la salle informatique a été changée et mise aux normes pour personnes à accessibilité réduite. Cette porte changée, l'équipe technique rénove totalement la pièce permettant l'accès à la salle informatique.

Ex-Shopi

Les prochains travaux de ce bâtiment qui sera réhabilité en médiathèque et salles associatives ont nécessité de déménager tout ce qui a pu y être entreposé depuis de longues années.

Cette opération est terminée : place maintenant aux travaux.



Photo : cabinet De Barba

Taille au chemin de Villers

Cette longue haie de charmes et aubépines a été taillée par l'équipe technique.



Photo : Serge Hermez



Mesures préventives contre les cambriolages

Ces mesures sont conseillées par le Pôle Sécurité et Prévention de la Délinquance de la CUA.

• Attention aux issues :

Eclairez votre propriété (détecteur de présence) ;
N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée de serrures supplémentaires ;
Fermez à double tour, même pour une absence très courte.

• Attention à vos clefs :

En votre absence, ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans un pot de leurs, dans la boîte aux lettres...) ; ne marquez pas vos trousseaux de vos noms et adresses.

• Attention à ce qui attire les cambrioleurs :

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, bijoux et valeurs même dans des cachettes que vous estimez introuvables ;
Répertoriez et photographiez vos objets de valeur, l'identification des objets est souvent la clé de l'interpellation des malfaiteurs.

• Attention aux visiteurs inconnus :

Méfiez-vous des démarcheurs, quémandeurs, pseudo-agents de l'Etat ou d'entreprises de services, ils sont peut-être en repérage. En cas de doute, demandez-leur une carte professionnelle ;
Relevez votre courrier régulièrement ;
Signalez toute présence suspecte à la gendarmerie ou à la police.

• En cas d'absence durable :

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence ;
Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence ;
Votre domicile doit paraître habité : demandez qu'on ouvre régulièrement les volets le matin ;
Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la TV, la radio ;
Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ;
Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;
Dans le cadre des opérations "Tranquillité Vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si malgré ces précautions votre domicile a quand même été cambriolé : laissez les choses en l'état à l'intérieur et à l'extérieur afin de ne pas faire disparaître des traces ou indices susceptibles d'aider à l'identification des auteurs et composez le 17.

Collecteurs de piles et cartouches d'encre

Avec le concours de la CUA, deux collecteurs de piles et cartouches d'encre ont été installés dans le hall de la mairie et le hall de la salle Les Viviers.

Dans le cadre du tri sélectif, n'hésitez pas à les utiliser.

Planning du nettoyage des voiries en 2012

L'entreprise NVRD qui assure le nettoyage des voiries de la commune interviendra les lundis 12 mars, 30 avril, 9 juillet, 3 septembre, 8 octobre, 29 octobre, 26 novembre et 24 décembre. Seuls la pluie, l'orage, la neige, le gel, nécessiteront de reporter le nettoyage qui sera, en accord avec l'entreprise, différé à une date ultérieure qui vous sera communiquée. Pour le bon déroulement de ces nettoyages, nous vous demandons de libérer les voiries et places de parking en voiries.

Rue Jean Jaurès

Aucune décision n'est prise à ce jour. Elus et représentants de la CUA doivent se réunir pour arrêter le sens de circulation de cette rue. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la décision dans les meilleurs délais.

Stop des Hauts de Scarpe

La sortie de la résidence des Hauts de Scarpe a toujours été prioritaire. Cette priorité était cependant très peu respectée par les automobilistes venant de Sainte-Catherine. En accord avec la CUA, nous avons décidé d'implanter un STOP.



Photo : Hélène Ennuyer

Réunion de mise à niveau "code de la route"

Destinée à toutes les personnes qui le souhaitent, une mise à niveau du code de la route est prévue le samedi 14 avril 2012 à la petite salle Les Viviers de 9h30 à 11h30. Cette réunion sera assurée par la mairie avec le concours de la prévention routière et la Communauté Urbaine d'Arras. Durant ces deux heures environ, vous aurez l'occasion de poser toutes les questions que vous souhaitez sur la sécurité routière et le code de la route.

Cambriolages

Dans notre région, les cambriolages sont de plus en plus nombreux.

Ci-contre, quelques mesures simples d'application pour prévenir voire éviter des cambriolages.

N'hésitez pas à signaler vos absences à la Police Nationale dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances". Un imprimé est mis à votre disposition en mairie.



Bourse aux vêtements

Ca y est, c'est reparti pour la prochaine bourse aux vêtements et articles de puériculture qui aura lieu le samedi 17 mars 2012 à partir de 14h00 ! Les inscriptions se feront en mairie d'Anzin le mercredi 22 février, à partir de 8h30 pour les Anzinois, et à partir de 14h00 pour les extérieurs, en fonction des places disponibles.

Cette année, il ne sera possible de réserver qu'une seule table par inscrit (c'est-à-dire habitant une même adresse) au prix de 5 €. Le règlement se fera obligatoirement par chèque, à l'ordre de l'association.

Merci de vous munir également d'une pièce d'identité.

Une activité Baby-gym ?

Dans le cadre de nos activités, et pour répondre à la demande des parents, l'association envisage de proposer une activité de Baby-gym aux enfants Anzinois âgés de 0 à 4 ans. L'activité sera encadrée par un professeur agréé. L'enfant devra obligatoirement être accompagné d'un parent. Si vous êtes intéressé(e), et afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins, nous vous remercions de bien vouloir compléter l'enquête ci-contre :

Enquête pour une création de cours de baby-gym
enfants-parents à partir de septembre 2012

NOM :

Prénom :

Combien avez-vous d'enfants susceptibles de participer ?
.....

Quel(s) âge(s) a (ont) le ou les enfants concernés ?

entre 0 et 12 mois :

entre 12 et 24 mois :

entre 2 ans et 4 ans :

Pour l'instant, l'activité serait programmée le mercredi matin.
Ce créneau vous convient-il ?

OUI NON

Merci de compléter ce questionnaire et de la déposer soit en
mairie, soit répondre par email à association.abc@orange.fr

Réponse souhaitée pour le 29 février au plus tard.

MERCI À VOUS



Anzin Vidéo apprivoise la nuit... et les Pères Noël

La période des fêtes de fin d'année est une période prolifique en photographie : la famille, les illuminations, les tenues de fête, les cadeaux de la Saint-Valentin...

Notre club Anzin Vidéo n'a pas échappé à la règle et nos adhérents ont arpenté les rues du centre ville d'Arras le 2 décembre afin, pour les débutants, de s'initier à la prise de vue nocturne.

Marché de Noël, place de la Gare, rues piétonnes, rue Gambetta ont vu une petite armée de photographes installer leurs pieds (photographiques et morphologiques) parfois au milieu des rues... Miss Arras, rencontrée au hasard du cheminement, a gentiment posé devant nos objectifs.

La formation mensuelle a repris ce 20 janvier, séance durant laquelle Jean-Marie Aumard a expliqué le fonctionnement du diaphragme d'un objectif photo, des conditions dans lesquelles on doit utiliser la fonction priorité diaphragme, de l'importance de cette fonction diaphragme dans le choix d'une optique photo. Après quelques questions diverses abordées par le président Marc Duwat, cette réunion s'est terminée de manière festive autour de la traditionnelle galette des rois.

Prochaine formation le vendredi 17 février : apprendre à juger une photo.

Prochaine formation vidéo le vendredi 24 février (chaque quatrième vendredi du mois)

Contacts :

- Marc Duwat, président de l'association : 03.21.48.92.48 ;
- Jean-Marie Aumard, responsable photo : 03.21.23.25.09.



Photo : Pierre Hengsen



Quelques nouvelles de la micro-crèche

Au Jardin d'enfants
Chers Anzinois, chers parents, toute l'équipe du jardin d'enfants se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2012.

J'en profite pour vous donner des nouvelles de notre micro-crèche et de nos nouvelles perspectives.

En 2011, 27 enfants ont pu s'épanouir dans notre structure d'Anzin-Saint-Aubin. Notre motivation à satisfaire les plannings des parents travaillant à temps partiel reste réelle. Notre objectif est d'être à l'écoute des besoins des familles, c'est pourquoi nous proposons des demi-journées, 1 ou 2 jours d'accueil par semaine jusqu'au temps plein. Un grand merci à notre Anzinoise Axelle Dupond, responsable de la planification.

Autour de notre projet pédagogique lié aux sons et au langage, nous avons organisé des plannings d'activités quotidiennes orientées sur l'écoute et le rythme de l'enfant.

En effet, nous entourons les enfants dans une micro-socialisation puisque nous ne pouvons être plus de 10 enfants par tranche horaire. Avec nos

quatre auxiliaires de puéricultures expérimentées pour dix enfants, nous avons la disponibilité pour les entourer. Nous avons mis en place le quart d'heure d'anglais quotidien qui est un réel succès auprès de nos tous petits... Quant à l'atelier culinaire de Sophie, il nous prépare les masterchefs de demain !

Un magicien est venu partager notre arbre de Noël, l'enthousiasme était partagé tant chez les enfants que chez les parents !

Nous souhaitons sur 2012 organiser un atelier aquatique parent-enfant en-dehors de la structure, afin de développer la motricité et l'échange entre adultes et enfants... De même nous veillons à l'alimentation de nos tout-petits et notre nutritionniste réalisera deux réunions par an afin de répondre aux questions des parents ; nous pouvons vérifier tous les jours que nos menus frais quotidiens accompagnés de produits bio ne laissent pas indifférents les petits bouts.

La communication est fondamentale entre l'équipe et vous chers parents, pour cela grâce à un papa Anzinois,

monsieur Sergent (société Syrix), notre site internet est désormais en ligne, vous pourrez y trouver l'ensemble des informations de notre structure et les demandes de pré-inscriptions. Toutes les familles inscrites auront, lors de l'arrivée de leur enfant, un code d'accès personnel afin de consulter leurs données personnelles, les plannings d'activités, les menus et les photos de leurs tout-petits... Encore un grand merci à monsieur Sergent : www.aujardindenfants.fr

Notre concept Au Jardin d'enfants a fait des petits, une structure s'est ouverte sur Auchy-lez-Mines fin 2011, et depuis février 2012 nous pouvons accueillir les petits sur Rouvroy et Sainte-Catherine. Notre éducatrice Estelle Lesage nous a rejoints en janvier afin de veiller à la cohérence de la mise en place du projet pédagogique et au suivi des équipes. Nous souhaitons réaliser une rencontre parents-enfants de l'ensemble des structures autour d'une thématique pédagogique en 2012.

Je reste bien sûr à votre écoute et votre disposition au 03 52 03 41 41 et vous invite à nos portes ouvertes sur Anzin-Saint-Aubin le 12 mai prochain.

Un nouveau président pour le Club de l'Amitié

Le jeudi 19 janvier a eu lieu, dans la salle des aînés, l'assemblée générale du Club de l'Amitié.

En présence de monsieur David Hecq, maire, monsieur Duriez, premier adjoint et madame Averlant, adjointe aux affaires sociales, madame Renée Cavrois, présidente présenta ses vœux à l'assemblée et remercia tout le monde pour leur présence. Elle fit le tour de cette année écoulée sans oublier une pensée pour les membres disparus ou absents pour cause de maladie.

Guy Duquesnoy, trésorier, pris la parole pour le bilan financier qui montre un léger bénéfice de 300 € environ. Monsieur le maire prit la parole pour féliciter tous les adhérents de leur fidélité et leur présence assidue tous les jeudis après-midi. Il donna la

primeur au club pour le choix de la future salle des associations qui sera créée dans la médiathèque, en lieu et place du bâtiment de l'ancien Shopi qui sera aménagé.

Les deux adjoints ont également fait entendre des mots de congratulation. Ensuite eut lieu le renouvellement du bureau avec trois sortants, dont la présidente Renée Cavrois qui demanda à ne pas être renouvelée au sein du bureau pour raison de santé mais restera membre. Cette décision fut difficile à accepter mais le respect de sa décision lui donna raison.

Un hommage particulier lui fut

rendu avec la lecture de l'étymologie de son prénom qui retraça parfaitement le caractère et la détermination qu'elle démontra au cours de ses années à la tête du club. Des fleurs lui furent remises par les doyennes ainsi que par la municipalité.

Suite à l'élection du nouveau bureau, Guy Duquesnoy fut à l'unanimité élu comme nouveau président, secondé par Jean-Marie Barrault comme vice-président.



Photo : Jean-Paul Defossaz



Les Arts d'Anzin

Prochains cours de cuisine adultes : 16 et 30 mars 2012. Programme : pâtés et terrines. Priorité aux personnes déjà adhérentes mais possibilité de s'inscrire s'il reste des places. Contact : Brigitte Flory au 03-21-71-26-37 ou bridget276@free.fr

Autres activités : couture, cartonnage et tricot le mardi de 14h00 à 17h00 à l'étage de l'ancien presbytère.

Cours de cuisine pour les enfants le jeudi 1^{er} mars de 14h00 à 16h00 pour les enfants de 8 à 11 ans, et de 16h00 à 18h00 pour les enfants de 12 à 15 ans (recette surprise !) à la cuisine de la salle Les Viviers. Places limitées à 8 enfants par groupe.

Inscription à l'accueil de la mairie. Les frais seront à régler sur place (assurance et coût des ingrédients).



L'Atelier Un programme bien rempli pour les peintres amateurs

Assemblée générale

Jeudi 26 janvier s'est tenue l'assemblée générale de l'Atelier, association des peintres amateurs d'Anzin-Saint-Aubin. Dans le rapport moral, Michel Carpentier, président de l'association, a rappelé les grandes lignes du fonctionnement de notre association.

Créée en 2004 avec une douzaine de membres, nous sommes aujourd'hui 60 peintres amateurs à partager notre passion commune pour les arts plastiques. Les trois professeurs Karen, Pauline et Philippe nous guident lors des cinq cours hebdomadaires pour découvrir ou pratiquer différentes techniques : aquarelle, acrylique, dessin, huile, pastel, art figuratif et art contemporain. Un programme est proposé et chacun s'exprime selon son goût et son inspiration. C'est à chaque séance un rendez-vous de l'amitié et de la convivialité : "du sérieux sans se prendre au sérieux".

Chaque année nous exposons toutes nos réalisations dans le hall du collège Louez Dieu. Les visiteurs sont toujours ravis et étonnés des progrès, de la créativité, de la qualité des œuvres exposées.

Tous les ans nous participons au Téléthon en organisant une vente aux enchères de tableaux au profit de l'AFM. Nous réalisons également des déplacements culturels dans des musées et des rencontres avec des artistes peintres. Des expositions permanentes ou temporaires sont organisées tout au long de l'année : au Crédit Agricole d'Anzin-Saint-Aubin, ou dans le cadre de manifestations culturelles des communes avoisinantes. Nous allons aussi peindre dans la rue à Vimy ou au jardin de Séricourt par exemple.

Nous remercions tous ceux qui nous aident et qui contribuent à la réussite de notre mouvement associatif : La municipalité pour son prêt de salle, de matériel et surtout une subvention conséquente qui nous permet de financer nos déplacements, M. Julien, directeur du collège, qui nous accueille lors de notre exposition et aussi au Téléthon avec Mme Burge ;

COUPON-REPONSE

- COURS DE PÂTISSERIE POUR ENFANTS -

NOM : Prénom :
 Né(e) le :
 Adresse :

 Tél. :
 Email :

- AUTORISATION PARENTALE -

M. ou Mme
 Autorise mon enfant :
 à participer au cours de cuisine organisé par l'association
 Les Arts d'Anzin
 Autorise la prise de photo de groupe par l'association

M. Masquelier et son équipe du Crédit Agricole pour l'exposition permanente mais aussi la publicité et les aides lors des manifestations ;
 Les 12 membres du conseil d'administration qui pilotent l'association avec efficacité.

De nombreux projets pour 2012

- L'exposition annuelle au collège Louez Dieu les 12 et 13 mai 2012
- La rencontre avec le peintre "des Bleus" M. Montion
- L'exposition à Sainte-Catherine en mai
- La sortie "peintre en campagne" à Séricourt le 5 août
- Les expositions permanentes au Crédit Agricole et chez l'opticien Degryck
- Le travail en collaboration avec "Théâtre" sur le thème du malade imaginaire en mai
- Sortie culturelle à Lille Art Fair la foire Européenne des arts contemporains, pour "la nuit de l'Art" le jeudi 12 avril
- Sortie culturelle à Paris pour visiter le nouvel Orsay et le musée d'art moderne en début juin (visite guidée)
- Journée "peintres à l'étang" en principe le dimanche 16 septembre (avant la reprise des cours le 17 septembre)
- Le Téléthon le 7 décembre 2012 avec une nouvelle formule toujours en partenariat avec le collège.

Si l'envie vous gagne, il reste quelques places et vous pouvez nous rejoindre. Débutants, peintres confirmés : notre association est ouverte à tous.

Contact : Michel Carpentier au 06-06-57-21 ou sur le site <http://latelier.anzin.free.fr>





Calendrier 2012 des manifestations

03/03.....	Salon de l'Agriculture*	THIERRY BUSSY
31/03.....	Parcours du cœur	GÉRARD LORENC & MAURICE SEVIN
n.c.....	Sortie nature à Giverny	SOLANGE VIÉGAS & THIERRY BUSSY
09/04.....	Chasse aux œufs	PATRICIA SEVRETTE
14/04.....	Sortie cerfs-volants*	THIERRY BUSSY
29/04.....	Grande brocante	GÉRARD LORENC & JEAN-MARC CANDELIER
27/05.....	Sortie à Roland Garros*	MAURICE SEVIN
01/06.....	Fête des voisins	JEAN BONNIER
08-10/06.....	Festival BD	DAVID HECQ
15-22/06.....	Voyage au Monténégro**	MAURICE SEVIN
14/07.....	Repas républicain	THIERRY BUSSY & JEAN-LOUIS DURIEZ
16/09.....	Vendanges en Champagne**	RAYMOND WATEL
07/10.....	10km d'Anzin-Saint-Aubin	MAURICE SEVIN
13/10.....	Salon de l'Automobile*	THIERRY BUSSY
16/12.....	Noël des enfants	THIERRY BUSSY

* Pour ces sorties et afin de prévoir la réservation des bus, vous êtes invités à vous inscrire dès maintenant.

** Complet

Bilan et prochaines actions du Comité des fêtes

Assemblée générale

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le vendredi 27 janvier 2012 à la salle des aînés dans une ambiance conviviale. Le conseil municipal, les présidents des associations anzinoises et les bénévoles qui ont participé à l'organisation d'au moins une manifestation en 2011 étaient largement représentés (une cinquantaine de personnes présentes).

Le rapport d'activités, très bien illustré dans la rétrospective 2011 avec ses quinze manifestations, a été présenté et commenté par notre secrétaire Solange Viégas puis approuvé par l'ensemble des participants.

Le rapport financier présenté par notre trésorier Gérard Dubos a mis en évidence une saine gestion de nos comptes. L'attribution d'une subvention du Conseil général pour les 10km d'Anzin-Saint-Aubin a permis quelques investissements. Le rapport du commissaire aux comptes, Robert Bourgois, et l'approbation à l'unanimité ont confirmé la bonne tenue de nos finances.

Le calendrier des manifestations 2012 a été commenté par chaque responsable et a fait l'objet de quelques remarques notamment celles relatives à la fête des voisins qui est prévue cette année dans le parc de la mairie. Le Comité des Fêtes en tiendra compte.

Cette année, le festival BD initié par notre maire David Hecq représente l'événement médiatique le plus important et nécessitera la mobilisation de nombreux bénévoles.

Ce programme n'est pas figé et le bureau reste ouvert à toute proposition, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Après les remerciements de monsieur le maire, le pot de l'amitié



nous a permis de prolonger les échanges.

Salon de l'Agriculture

Comme cette sortie fut très appréciée par un grand nombre d'Anzinois l'année dernière, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser à nouveau une journée au salon de l'Agriculture.

Thierry Bussy, organisateur, vous donne rendez-vous le samedi 3 mars 2012 à la salle Les Viviers à 6h30 pour un départ à 6h45, ce qui nous permettra d'arriver sur Paris à l'ouverture du salon afin de profiter pleinement de cette visite. Le départ de Paris est prévu à 19h00 pour un retour vers 21h00 à Anzin-Saint-Aubin.

Tarifs :

- 20 € par adulte ;
- 15 € pour les enfants de 6 à 12 ans ;
- 6 € pour les moins de 6 ans ;
- 25 € pour les extérieurs s'il reste des places.

(la priorité étant donnée aux Anzinois).

Inscriptions en mairie ou par téléphone jusqu'au 20 février au 03.21.71.52.83.

Brocante de printemps

Le 29 avril prochain se déroulera dans la commune la traditionnelle brocante de 7h00 à 13h00, organisée par le Comité de Fêtes. Une partie ou la totalité des



trottoirs des rues de l'Abbayette, Henri Cadot, des Écoles, Roger Salengro et du Stade, sera utilisée par les participants. Les modalités d'inscriptions sont les mêmes que les années précédentes : les riverains auront la primeur de la réservation devant chez eux pendant quelques jours, ensuite cela sera le tour des Anzinois, et pour finir celui des extérieurs.

Un emplacement gratuit est offert aux Anzinois, les emplacements suivants sont payants (5 € les 3m), le nombre est limité à 3 emplacements par personne. Une pièce d'identité pour l'enregistrement de la réservation est obligatoire. De plus amples renseignements vous seront communiqués dans le prochain bulletin communal. Afin d'assurer la sécurité, des signaleurs seront postés aux différents endroits de la commune.

Nouveauté cette année : deux tranches horaires sont proposées aux signaleurs : pour les lève-tôt, 6h-9h45 et pour les autres 9h30-13h15. Si vous souhaitez venir nous rejoindre, n'hésitez pas, déposez vos coordonnées en mairie au bureau des Associations, une réunion sera programmée prochainement pour vous informer.

Golf

Les Anzinois pratiquant déjà le golf ou désirant s'y initier peuvent bénéficier d'une remise de 10 % sur les prestations suivantes :

- Ensemble des stages découverte, perfectionnement ;
- École du golf 2011-2012 ;
- Abonnement annuel 2012.

Il suffit pour cela de s'adresser à l'accueil du golf avec un justificatif de domicile.



Photo : Maurice Sevin

Spectacle de Noël

Le dimanche 18 décembre, les petits Anzinois étaient à la fête.

En effet, la municipalité et le Comité des Fêtes les avaient conviés au "Noël des enfants", organisé pour la première fois cette année.

250 parents et enfants ont donc rallié la salle Les Viviers en début d'après-midi.

Thierry Bussy, conseiller municipal en charge de cette manifestation, les a accueillis déguisé en clown pour donner le ton. En effet, c'est un clown-magicien qui a animé la première partie de l'après-midi, avec un spectacle interactif auquel les enfants ont adhéré avec enthousiasme. Dans un décor relevant de l'univers du cirque, les tours de passe-passe plein de drôlerie ont laissé la place à des numéros avec des chiens savants qui ont médusé petits et grands.

Après le spectacle, c'est le Père Noël en personne qui est arrivé, sur sa calèche spécialement affrétée pour l'occasion, à la grande joie des plus petits auxquels il a offert des friandises. Il s'est ensuite prêté au jeu des photos avec les enfants, photos vendues au profit d'un séjour dans les Vosges pour les

adolescents Anzinois au mois de novembre 2012. (voir p. 4)

Lili-Rose, maquilleuse professionnelle, était aussi présente pour offrir aux enfants un beau maquillage.

Enfin, un goûter a été offert aux enfants pour clore cet après-midi festif.

Les vacances ne pouvaient mieux commencer pour les petits Anzinois...



Photo : mairie

LA CECILIENNE

Un début d'année en chantant

Les Chœurs Unis ont ouvert leur cœur

La chorale répète habituellement chaque jeudi de 20h30 à 21h45 à la mairie d'Anzin-Saint-Aubin. Février, c'est le mois de l'invité : "Les Chœurs Unis ouvrent leur cœur". Le jeudi 2 février, les choristes anciens et nouveaux se sont retrouvés pour apprécier, se joindre aux voix et partager le verre de l'amitié, bref pour chanter en toute convivialité. Tout se passa tout à fait de bon cœur.

Chacun a promis de revenir la semaine suivante, pour continuer à chanter le répertoire.

Concert de chorales

Nous préparons les deux prochains

concerts de chorales :

- Le samedi 18 février à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Blangy à 20h30.
- Le samedi 14 avril à la salle Les Viviers d'Anzin-Saint-Aubin.

Si vous avez envie de chanter, rejoignez la chorale "Les Chœurs Unis", dirigée par Catherine Kowandy.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, ainsi qu'aux cours de formation musicale et instrumentale.

Un cours de solfège débutants vous est proposé, inscrivez-vous vite.

Contact : Dominique Bourdon, présidente, au 06-72-46-21-06 à partir de 19h30.



Un Anzinois s'impose en 4 sets lors du championnat de France 4^{ème} série qualificatif.

Lors du championnat de France 4^{ème} série qualificatif pour les finales du championnat de France, c'est Frédéric Dupuis, un Anzinois bien connu des sportifs puisqu'il a longtemps présidé le club de squash de notre commune, qui s'est imposé en 4 sets. Quarante et un compétiteurs donc cinq filles venus des départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont affrontés sur les terrains de squash de la commune. Six Anzinois représentaient les couleurs du club. Parmi eux Didier Royer, l'actuel président, qui a dû s'incliner au premier tour, Franck Mac Farlane, capitaine de l'équipe qui est allé jusqu'en quart de finale et Benoît Courtin, rentré 16 sorti 12. Chez les filles, malgré une bonne performance des Anzinoises pour cette première participation au championnat, c'est Sandrine Dupuis, une Valenciennoise, qui s'est imposée.

Mais le héros du jour, c'est Frédéric Dupuis, actuellement classé 4B. Après avoir passé tranquillement les tours, il a dû tout donner lors de son dernier match face à Loïc Planquart du club d'Amiens. Ce dernier, âgé de seulement 16 ans, actuellement classé 4C, n'avait que peu de tournois à son actif, mais une jeunesse et une vivacité qui l'ont amené en finale. Frédéric remporta les deux premiers sets, bien accrochés. Le jeune Loïc, plus frais, réussit à empocher le troisième set et Frédéric dut lancer ses dernières forces pour arracher le quatrième set et le match, 11 à 9.

Très ému, Frédéric Dupuis a remercié famille et amis venus nombreux le soutenir. Rendez-vous est pris pour les finales du championnat de France les 23, 24 et 25 mars prochains, cette fois à Niort.



Agenda

18 février : Inauguration de l'aire de jeux
Municipalité
Goutte d'eau (face aux écoles) · 11h00

18 février : Concert de chorales
La Cécilienne
Salle des fêtes, St-Laurent-Blangy · 20h30

03 mars : Don du sang
Association des donneurs de sang
Salle Les Viviers · 8h45-12h30

03 mars : Sortie au salon de l'agriculture
Comité des fêtes
Départ Les Viviers · 7h00

17 mars : Bourse aux vêtements
Anzin Bébés Câlines
Salle Les Viviers · 14h00-18h00

31 mars & 1^{er} avril : Parcours du cœur
Comité des fêtes
Lieux et horaires divers

09 avril : Chasse aux œufs
Comité des fêtes
Parc de la mairie

14 avril : Sortie cerfs-volants
Comité des fêtes
Départ Les Viviers

14 avril : Mise à niveau code de la route
Municipalité
Salle Les Viviers · 9h30-11h30

14 avril : Concert de chorales
La Cécilienne
Salle Les Viviers



Prochaines sorties pédestres et cyclo

Les sorties programmées en février et mars :

- Balades du jeudi après-midi : les 1^{er} et le 3^{ème} jeudis de chaque mois, départ du Jardin d'hiver de la mairie à 14h30, soit les 1^{er} et 15 mars.
- Randonnées du dimanche matin :
Le 26 février : circuit des 3 abbayes au départ de Mont-Saint-Eloi (12 km).
Rendez-vous à 8h15 pour un départ à 8h30 de la mairie.
- Cyclotourisme du dimanche matin :
Le 4 mars : le gué de Caucourt (48km).
Départ à 9h00 de la mairie.

Les Amis de la Rando seront présents le dimanche 18 mars à la marche organisée dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre le cancer.

Deux circuits sont proposés dans Arras (4 ou 8 km) et le départ est fixé à 8h15 devant la salle de sport Léo Lagrange face à la mairie d'Arras (participation de 3 € par personne).

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre que vous soyez adhérents ou non afin de manifester votre soutien à la lutte contre le cancer.

Contact : Marcel Chivot, président,
au 03 21 59 96 06.



Source : Anne Léonard

Anzinoise depuis 1993, Anne Léonard est artiste peintre, cotée au marché de l'art ; certaines de ses toiles sont même classées au patrimoine mondial de l'UNESCO...

Il y avait bien quelques indices, tôt dans l'enfance. La petite Anne aimait dessiner. Au point de participer parfois à des concours de dessin. Lorsqu'elle ne tenait pas de crayon, c'est un livre qui lui occupait les mains et l'esprit. Littérature et arts visuels : deux pôles entre lesquels, longtemps, elle n'a pas choisi.

Née à Paris de parents bretons, Anne Léonard retrouve la Bretagne à l'âge de quinze ans.

Quelques années plus tard, elle s'oriente naturellement vers un cursus de Lettres Modernes, à Rennes... tout en fréquentant les Beaux-Arts, où elle s'adonne à la sculpture.

La vie de famille la tient à l'écart de la création artistique pendant quelques années, durant lesquelles elle se consacre à l'éducation de ses enfants et à son métier d'enseignante en école maternelle. Paradoxalement, c'est là, dans une salle de classe, qu'elle "attrape" les couleurs comme on contracte un virus : en faisant faire de la peinture à ses jeunes élèves. Car ce sont bien les couleurs qui sont à l'origine de sa passion pour la peinture.

Dès 2001, Anne Léonard s'isole régulièrement dans son atelier et peint, pour le plaisir de jouer avec les teintes et les matières. Elle manie exclusivement spatules et couteaux, boudant dans un premier temps les pinceaux. Elle accroche ses toiles dans la maison - sans les signer, pour ne pas attirer l'attention ! - et les visiteurs occasionnels souvent s'attardent,

apprécient, donnent un avis positif... sans toujours savoir que c'est au peintre en personne qu'ils s'adressent. Son mari l'incite alors à faire une exposition, pour essayer. Un ami lui prête un hangar à huîtres sur un port de Bretagne, où elle expose pendant l'été 2002 ; à sa grande surprise, les gens viennent, lui achètent des toiles. Cet épisode marque le début de sa carrière.

La même année, elle fait une rencontre importante : Youssef, vendeur de pigments dans le souk de Marrakech, lui apprend à composer ses propres couleurs à partir des pigments bruts et d'huile de lin : sa palette s'enrichit.

Armée de sa confiance toute neuve suite à son premier succès breton, Anne file à Paris démarcher des galeries. L'une d'elles, dans le 12^{ème} arrondissement, lui fait confiance et lui propose une exposition temporaire. A Arras, elle expose dans la galerie Mimoleo. Des restaurants acceptent d'accrocher ses œuvres, comme à Amiens où l'unique galeriste de la ville la repère ainsi et lui propose une exposition permanente de ses toiles. C'est la première fois.

D'autres suivront puisqu'aujourd'hui, on peut découvrir ses toiles dans des galeries de Paris, Rennes, Amiens, Nice ou encore Javea en Espagne. L'essor du web lui permet de se faire connaître plus largement et des opportunités naissent : Anne Léonard est exposée à Barcelone, à l'hôtel Crillon à Paris, puis dans les hôtels du groupe Lucien Barrière, où ses toiles se vendent bien.

En 2006, elle est contactée par des négociants en toile : ses œuvres sont désormais revendues dans le monde entier, parfois aux enchères, ce qui lui vaut une cotation au marché de l'art.

En 2011, ce sont les Tapisseries d'Aubusson, qui la sélectionnent pour, à l'instar des œuvres de Picasso et d'autres peintres illustres, reproduire certains de ses tableaux sur des tapisseries qui sont ensuite vendues à des bâtiments publics ou des hôtels. Une même toile ne peut donner lieu qu'à la fabrication de huit tapisseries, après quoi le modèle est détruit. Et chaque tapisserie est automatiquement

classée au patrimoine mondial de l'UNESCO... !

Les toiles d'Anne Léonard sont éclatantes, et même si le rouge y est omniprésent, c'est surtout la lumière qui capte l'œil du spectateur. "Je veux qu'en regardant un tableau, on ait la sensation de la lumière qui frappe la toile", explique-t-elle.

Anne Léonard nourrit son œuvre de ses nombreux voyages, se fiant uniquement à sa mémoire émotionnelle.

Son approche de la peinture a-t-elle changé avec la notoriété ? A l'écouter, on a l'impression que non. "Pour moi, la peinture est d'abord un jeu : un jeu avec les couleurs, avec les matières aussi. Quand on commence une toile, on ne sait jamais à quoi elle ressemblera une fois terminée. Parfois, ce que l'on croit raté est finalement une réussite... un peu comme les Bêtises de Cambrai" ajoute-t-elle dans un sourire.

Anne Léonard sourit beaucoup, en effet. Chaque nouvelle sollicitation arrive comme une heureuse surprise, car malgré son succès fulgurant, elle garde la tête froide. Aujourd'hui encore, elle continue d'exercer une profession "qui n'a aucun rapport avec la peinture" Elle peint pour son plaisir, passant parfois plusieurs mois sur une même toile. Ses sujets varient régulièrement car elle n'aime pas peindre tout le temps la même chose - même s'il le faut bien, parfois, pour répondre à la demande des galeristes.

Lorsqu'elle ne peint pas, sa famille s'en s'inquiète : tous ont compris depuis longtemps que la peinture, c'est avant tout son équilibre.



Source : Anne Léonard



Bourse

Jouets Vêtements
Puériculture



Samedi 17 mars
de 14 h à 18 h

Anzin-Saint-Aubin
Salle des Viviers

Renseignements et inscriptions :
03 21 71 52 83

Organisé par l'association

**ABC**
Anzin Bébés Côtés

